

16.12.2024 - 13ème séance

Dr. Maurice Schuhmann

<https://www.maurice-schuhmann.de>

CM: Théories de la démocratie

- La démocratie féministe -

Bonjour - et bienvenue à nouveau,

Je voulais encore une fois m'excuser brièvement d'être arrivé à la dernière minute la semaine dernière. Il y avait deux raisons concrètes à cela -

- a) les problèmes techniques sur la ligne entre Le Havre et Rouen, dont je n'avais pas eu connaissance avant.
- b) le manque d'information sur le déplacement de la salle de la part de l'université.

Aujourd'hui, il y a à nouveau une division en deux - d'abord un bref retour sur le huis clos, puis l'entrée en matière sur le contenu de la théorie démocratique féministe. C'est encore une fois une sorte de bonbon pour la fin.

[Examen]

Je vous ai téléchargé l'horizon d'attente pour l'examen. J'ai souligné les notions et les idées que j'aurais attendues. S'il y a eu de votre part quelques autres réponses que je peux qualifier de correctes sur le plan technique, je vous ai quand même donné les points, c'est-à-dire que je me suis efforcé de noter en votre faveur. C'était ce qu'on appelle un « tour de bœuf » ou, comme nous le disons en allemand, un « Heidenarbeit » [travail pour des pagans] (existe-t-il un terme équivalent en français ?) - corriger 126 examens en l'espace d'une semaine.

Pour rappel -

(1) Esquissez l'évolution de la séparation des pouvoirs depuis ses origines théoriques jusqu'à la Constitution US-américaine (1787). Expliquez l'importance de la séparation des pouvoirs pour la

théorie moderne de la démocratie en vous appuyant sur les théories de deux théoriciens de votre choix.

Ici, je m'attendais en gros à ce que tu

- citer John Locke et Montesquieu avec leurs répartitions respectives
- citer le système des chèques et des blanches - et, idéalement, indiquer que la Constitution américaine est considérée comme l'une, sinon la première, à avoir établi ce système de séparation des pouvoirs
- évoquer la tradition libérale et l'importance de la protection de l'individu.

Beaucoup ont encore cité Hobbes, ce qui m'a un peu étonné, et ont évoqué l'idée du contrat social. C'est ici secondaire et n'a rien à voir avec le sujet à proprement parler. Je n'ai cependant pas mis de note négative.

(2) Expliquez les notions de « démocratie représentative » et de « démocratie des conseils » séparément, en désignant deux représentant(e)s. Expliquez encore à l'aide de deux aspects les différences essentielles de ces deux courants de la théorie de la démocratie.

Il aurait été important pour moi que vous fassiez référence à la démocratie représentative :

- de mentionner le transfert de la souveraineté à des représentants élus - y compris le mandat libre
- citer la séparation des pouvoirs
- citer les auteurs des *Fédéralist Papers*, Jefferson ou Mill comme penseurs.

Il aurait été important pour moi que vous mentionniez ici, en ce qui concerne la démocratie des conseils :

- citer la structure pyramidale, le mandat impératif, la révocabilité et le principe de rotation
- le cas échéant, on pourrait aussi mentionner qu'il n'y a pas de politicien(ne)s professionnel(le)s en ce sens

- Marx, Proudhon, Luxembourg, Mandel, Rühle, Arendt, Mühsam peuvent être cités comme penseurs modernes.

- indiquer qu'il s'agit d'une forme de démocratie directe.

Les différences seraient :

- mandat impératif vs. mandat libre

- révocabilité des représentants élus

- existence vs. non-existence de la séparation des pouvoirs

- Existence de partis politiques vs. refus de partis politiques.

(3) Les médias - qu'ils soient classiques, comme la télévision et les journaux ou comme les médias sociaux - occupent une place de plus en plus importante dans la sphère politique. Les théoriciens de la démocratie médiatique s'interrogent sur ce point. Identifiez deux aspects de cette réflexion et les effets possibles / modes d'expression pour les démocraties contemporaines comme les États-Unis ou les pays européens. Expliquez en une phrase ce qu'est une médiacratie.

Il aurait été important pour moi que vous abordiez l'évolution de la signification des médias ainsi que le changement politique qui y est lié. La politique se soumet à une logique médiatique ; cela conduit à une orientation vers une politique symbolique, et la communication/le langage de la politique se transforme.

Vous trouverez sur Université et sur mon site (<https://www.maurice-schuhmann.de>) l'horizon d'attente. Vous pouvez le lire vous-même. J'ai essayé de mettre les aspects centraux du Cours Magistral dans ces questions.

Dans l'ensemble, j'ai été très satisfait des résultats. Il y a eu peu de mauvaises notes et d'échecs. Il s'agit vraisemblablement d'étudiants qui n'ont pas vraiment regardé les manuscrits. Certaines erreurs étaient graves - et ne devraient plus se produire chez les étudiants de 2e année....

J'aimerais mentionner brièvement quelques aspects qui m'ont frappé :

a) Certains ont assimilé la démocratie des conseils à la démocratie directe. La démocratie des conseils est certes une forme de démocratie directe - mais la démocratie directe ne doit pas être assimilée à la démocratie des conseils - ou avez-vous déjà des craintes qu'une démocratie des conseils soit installée en Suisse en catimini ?

J'ai lu avec étonnement que la Suisse était une démocratie de conseils ou que Rousseau était un précurseur de la démocratie de conseils. De même, le système des conseils a été associé à la monarchie anglaise. Ce sont des erreurs qui ne devraient pas se produire. C'est le petit b.a.-ba de la science politique.

b) J'ai lu de manière isolée que la démocratie des conseils se transformait en un système totalitaire, Staline étant notamment cité. Ce n'est pas tout à fait exact. L'expérience de la démocratie des conseils en Union soviétique a pris fin relativement tôt après la révolution - encore sous Lénine, où le slogan « Tout le pouvoir aux conseils ! » a été remplacé par « Tout le pouvoir au parti !

Les critiques les plus connues étaient par ex :

- Emma Goldman (« My Disillusionment in Russia »)
- Rudolf Rocker (« Les causes du déclin de la révolution russe »).

A propos des soviets, le faux-pas le plus amusant - et je pense que ce n'était qu'un faux-pas - était que la démocratie des soviets était issue de l'aristocratie.

c) Aristote a parfois été désigné comme le maître à penser de la démocratie représentative. C'est tout simplement des conneries. Dans l'Antiquité grecque, il n'y avait pas de concept de démocratie représentative. La timocratie, à laquelle on s'est éventuellement référé, n'est pas une forme de démocratie représentative dans ce sens - de même, le système de gouvernement à Rome ne peut pas être qualifié de démocratie représentative.

d) Le concept de démocratie médiatique a posé problème. Ce n'était pas si grave du point de vue du score, mais vous devriez peut-être consulter à nouveau les notes de séance.

e) Certains semblent n'avoir assisté à aucune séance et ont rédigé pendant l'examen de longues digressions sur divers penseurs et approches qui n'étaient pas demandés. Ils m'ont donné l'impression de vouloir briller par leurs connaissances et d'avoir intégré l'éthique de Kant, par exemple. La forme d'examen n'est toutefois pas adaptée à cela. Il y a un certain horizon d'attente qui découle du cours et qui doit être respecté. En tant que professeur, on n'a pas beaucoup de marge de manœuvre, ce qui a entraîné une nette perte de points. Pour le dire crûment, un examen comme forme de contrôle est adapté à l'apprentissage boulimique.

En outre, vous devez également tenir compte du fait que je dois corriger 126 examens en l'espace d'une semaine - en plus de mes autres activités professionnelles - et sans rémunération supplémentaire. On n'a donc pas la capacité de chercher des modèles d'argumentation qui vous donnent raison. De plus, cela n'a pas de sens psychologiquement, car vous faites comprendre à votre professeur que vous n'avez pas lu son manuscrit ou que vous n'avez pas vraiment participé au cours. Il est prouvé que les examens sont toujours associés à un niveau psychologique.

Certains ont choisi et présenté d'autres approches. Dans ce cas, je ne peux souvent pas donner les points, parce que je ne suis pas d'accord avec l'attribution - et que dans la.

Il n'y a pas non plus de justification correspondante. Lors d'un examen, il n'y a malheureusement pas de fonction permettant de discuter d'une autre approche avec moi en tant que professeur.

En général, j'ai toujours essayé d'évaluer en votre faveur : j'ai ignoré les petites inexactitudes et j'ai essayé de donner des points même pour les aspects marginaux.

Certains d'entre vous n'ont pas participé à l'examen - et doivent donc passer l'examen de rattrapage. J'ai déjà soumis les questions. Les sujets découlent de l'éventail que j'ai déterminé lors de la 11e session. Je ne pourrai pas être présent lors de l'examen. La raison en est que ma participation en tant

que surveillant ne serait pas rémunérée et que mes frais de déplacement ne seraient pas remboursés. Je ne souhaite pas faire de commentaires à ce sujet

L'examen de rattachage aura lieu le 15 janvier. Je téléchargerai également l'horizon d'attente à ce sujet le même jour dans la soirée.

[Exkursion : France]

En revanche, j'aimerais revenir brièvement sur un événement politique survenu en France. Après le succès de la motion de censure contre le gouvernement en place en France et la demande de démission du chef du gouvernement, la mise en place d'une commission d'experts par le président a été évoquée comme solution possible à la crise gouvernementale. Une telle commission serait précisément un élément de ce que nous connaissons comme caractéristique ou expression d'une post-démocratie. A l'aide de tels exemples, vous remarquerez peut-être que ce que nous abordons dans ce cours est tout à fait pertinent pour votre quotidien.

Une autre remarque que je voudrais faire concerne le dernier numéro de Philosophie Magazine. Il y est question de Claude Lefort, dont nous avons discuté en tant que penseur de la démocratie radicale. Voilà pour la publicité.

[Théorie féministe de la démocratie]

Pour faire la transition avec le thème de la séance d'aujourd'hui, j'ai choisi un classique du riot grrrrl punk -

Bikini Kill: Rebel Girl

<https://www.youtube.com/watch?v=bOCWma5vOiQ>

That girl thinks she's the queen of the neighborhood
She's got the hottest trike in town

That girl, she holds her head up so high
I think I wanna be her best friend, yeah
Rebel girl, rebel girl
Rebel girl you are the queen of my world
Rebel girl, rebel girl
I think I wanna take you home
I wanna try on your clothes, uh
When she walks, the revolution's comin'
In her hips, there's revolution
When she talks, I hear the revolution
In her kiss, I taste the revolution
Rebel girl, rebel girl
Rebel girl you are the queen of my world
Rebel girl, rebel girl
I know I wanna take you home
I wanna try on your clothes, uh
That girl thinks she's the queen of the neighborhood
I got news for you, she is!
They say she's a slut, but I know
She is my best friend, yeah
Rebel girl, rebel girl
Rebel girl you are the queen of my world
Rebel girl, rebel girl
I know I wanna take you home
I wanna try on your clothes
Love you like a sister always
Soul sister, rebel girl
Come and be my best friend
Will you, rebel girl?
I really like you
I really wanna be your best friend
Be my rebel girl

En amont de cette session, je me suis demandé quels auteurs seraient appropriés. Il n'existe pas d'ouvrage de référence que l'on pourrait citer ici et les auteures que je dois nommer aujourd'hui n'ont souvent rien écrit de concret en ce qui concerne la démocratie ou la critique de la démocratie. Il n'existe pas non plus d'ouvrage du type « Théorie féministe de la démocratie pour les nuls », auquel on pourrait se référer. Dans l'espace germanophone, il existe quelques recueils très intéressants sur le sujet, mais ils ne sont pas encore traduits.

Voici quelques noms qui sont aujourd'hui pertinents :

- Judith Butler
- Combahee River Collective
- Nancy Fraser
- bell hooks
- Chantal Mouffe
- Kate Pateman
- Anne Phillips
- Joan Tronto
- Iris Marion Young

Il en va de même pour les notions de base. Il serait logique

- le féminisme et le post-féminisme

mais cela dépasserait en même temps le cadre de la séance d'aujourd'hui. Je dois donc vous demander de vous passer d'une telle définition.

Le terme qui apparaît le plus facilement aujourd'hui est :

- Politique identitaire

apparaît.

[Démocratie féministe]

Théorie féministe de la démocratie - ou devrait-on plutôt dire approches féministes de la démocratie ? Il n'existe pas à proprement parler de « théorie féministe de la démocratie ». De plus, le féminisme a souvent une fonction critique et « corrective » plutôt qu'un divorce théorique autonome. Cela découle de son objet fondamental et ne doit pas être mal interprété comme une critique du féminisme en tant que tel.

Le premier problème est qu'il n'existe pas « un » féminisme, mais une multitude de courants qui en font partie - qu'il s'agisse du féminisme radical, écologiste, différentialiste, socialiste, BPoC, etc. le féminisme. Le féminisme a certainement cela en commun avec d'autres courants politiques, mais cela complique les choses.

Le deuxième problème est le suivant : quelles sont les approches / positions féministes sur la démocratie ?

Les textes féministes sur la démocratie se distinguent généralement en :

- la problématisation des faiblesses de la démocratie
- critique des théories de la démocratie
- des approches visant à démocratiser et à étendre la démocratie - à commencer par la revendication du droit de vote des femmes au 19e siècle
- Positions féministes au sein d'une théorie démocratique existante

Lorsque je parle ici de positions féministes, j'inclus également la théorisation post-féministe - c'est-à-dire également les positions de Judith Butler, dans lesquelles la séparation du sexe et du genre est rendue forte et le sujet « femme » est déconstruit.

Comme lors des sessions précédentes, l'un des défis qui se pose ici est l'absence de traductions françaises du discours, le plus souvent anglophone, ainsi que l'absence générale des textes originaux dans les bibliothèques normandes...

[Approches]

Dans ce qui suit, je vais néanmoins tenter de présenter quelques approches.

a) Problématisation des faiblesses au sein de la démocratie existante :

Une approche importante de la théorie féministe de la démocratie consiste à mettre en évidence et à discuter le déclin de la démocratie. De manière équivalente à un écart entre les sexes, nous avons une différence parfois très significative aussi bien dans la participation à la démocratie - par exemple sous la forme de la participation électorale - que dans la représentation des femmes et des autres sexes que le sexe masculin en politique.

Outre la participation électorale, des différences apparaissent également en ce qui concerne les tendances politiques. Le comportement électoral des deux sexes est déterminé par des valeurs, des priorités et des rôles sociaux différents.

Dans la plupart des pays, le nombre de femmes impliquées dans les parlements est significativement inférieur à 50%. La situation est encore plus critique dans les sphères dirigeantes. Seuls quelques pays ont des femmes dans les hautes sphères.

Un point intéressant de ce fossé entre les sexes est notre langue -

a) Dans le cas d'un président hétérosexuel masculin, nous parlons de sa partenaire comme de la première dame. Inversement, pour une présidente, nous n'avons pas de terme adéquat pour désigner son mari. Par exemple, comment aurions-nous parlé de M. Harris lors de l'élection de Kamela Harris - First Man ?

b) En allemand, il n'existe grammaticalement pas de forme féminine pour les formes supérieures des fonctions politiques. Lorsqu'Angela Merkel était au pouvoir, la forme grammaticalement correcte était :

- « Frau Bundeskanzler » (Madame le Chancelier) - et non pas, comme c'est le cas en allemand pour d'autres désignations professionnelles, « Bundeskanzlerin ».

Un autre point est le rôle attribué aux femmes en politique. Les rôles classiques continuent de prévaloir. Ici aussi, je voudrais choisir une nouvelle fois un exemple allemand.

En Allemagne, il était et il est toujours courant de parler de « Mutti » en plaisantant à propos d'Angela Merkel. Nous ne trouvons aucun surnom similaire pour les hommes politiques. Les stéréotypes sont encore très classiques.

La médiatisation de la politique, que nous avons déjà abordée, joue également un rôle. Dans les médias, les reportages sur les femmes sont souvent basés sur une évaluation de leur apparence et de leur tenue vestimentaire, c'est-à-dire que l'on regarde différemment les femmes et les hommes.

De même, la répartition du travail de care joue un rôle important dans ce contexte, tout comme les structures développées dans les partis politiques qui excluent implicitement les femmes.

Nous renvoyons ici à Joan Tront (*Moral Boundaries : A Political Argument for an Ethic of Care*). Pour Tront, il est important de relier la théorie du care à des réflexions sur une démocratie juste, c'est-à-dire que pour elle, une démocratie moderne et juste ne peut pas être pensée sans l'aspect du care.

En ce qui concerne la France, on peut par exemple se demander pourquoi il n'y a jamais eu de présidente sous la 5e République - et je ne veux pas dire par là que je souhaite qu'une Marine Le Pen soit présidente - ou combien de femmes ont été candidates à la présidence jusqu'à présent.

D'autres effets apparaissent dans les références aux partis - les femmes votent plutôt à gauche ou au centre ; les hommes, en revanche, se trouvent de manière disproportionnée parmi les électeurs du Rassemblement national.

b) Critique des théories de la démocratie :

Comme point de départ, je voudrais nommer la théoricienne américaine Carole Pateman, auteur de « Le contrat sexuel » (1970). Dans cet ouvrage, elle critique l'idée classique et libérale du contrat. Concrètement, elle se penche sur Hobbes, Locke et Rousseau - et se réfère également à John Rawls, qui constitue en soi une référence importante pour un certain nombre de philosophes et de théoriciennes féministes. Sa critique s'adresse concrètement à la pensée contractuelle, dans laquelle elle voit également une manifestation des rapports de pouvoir. Elle considère que cette pensée ne convient pas pour fonder une démocratie. On peut certainement suivre cette idée si l'on considère

que, de manière classique, le contrat a été pensé comme un contrat entre hommes libres - d'où les femmes et, le plus souvent, les BPoC étaient exclues.

Il s'agit donc d'une attaque fondamentale contre un aspect central de la tradition libérale-démocratique - le soi-disant contrat social.

Cela présente un intérêt dans le cadre d'une réflexion générale sur la pensée contractuelle dans les crises féministes. Le contrat est un thème important dans le féminisme - entre autres aussi dans le transféminisme - voir par exemple le « Manifeste contrasexuel » de la théoricienne transsexuelle Beatrice Preciado.

b) Démocratisation :

Où commence la contribution féministe à la démocratisation ? Je pense que l'on peut déjà commencer par la lutte pour le droit de vote des femmes - c'est-à-dire au 19^e siècle. Des noms connus sont entre autres Harriet Taylor-Mill en Grande-Bretagne, Clara Zetkin et Hedwig Dohm en Allemagne ou déjà Olympe de Gouge en France.

La question récurrente de savoir qui est le souverain se pose également ici. Classiquement, dans la pensée contractuelle, le souverain était compris comme un groupe homogène et masculin ou, comme dans d'autres théories politiques, l'individu fondamental était pensé comme un homme blanc.

Le fossé entre les sexes en politique, déjà évoqué, joue ici un rôle indirect et parfois direct.

Rappelons brièvement qu'en France, le droit de vote des femmes n'a été introduit qu'en 1944. En Suisse, le droit de vote des femmes n'a été officiellement introduit qu'en 1971, mais un canton a exclu les femmes des élections jusqu'en 1990.

La théorie du droit de vote des femmes devrait être connue et ne nécessite pas d'explications supplémentaires. Ce qui est peut-être intéressant ici, c'est que le droit de vote des femmes a

constitué un point d'achoppement important au sein de la première vague du mouvement féministe international. Pour le mouvement féministe bourgeois, le droit de vote des femmes était l'objectif premier, pour le mouvement féministe prolétarien, il n'était qu'un aspect de la libération de la femme.

c) Théories de la démocratie :

Parmi les théories de la démocratie abordées dans le cours, on peut distinguer de fortes impulsions féministes ou postféministes dans (au moins) deux courants -

a) la démocratie participative

b) Démocratie radicale

ad a) Démocratie participative :

Une auteure féministe connue et importante en ce qui concerne la démocratie participative est Iris Marion Young (*Justice and the Politics of Difference*). Elle y aborde les inégalités structurelles dans la société et les mécanismes d'oppression institutionnels qui en résultent. Elle y critique le libéralisme traditionnel et plaide pour un renforcement des minorités afin d'éliminer ces dysfonctionnements sociaux et politiques.

La démocratie participative repose dans de nombreux cas sur la politique identitaire, qui a connu une renaissance avec l'émergence du féminisme Black and People of Color. C'est le collectif Combahee River Collective qui a réintroduit ce concept dans le discours.

[Digression : politique identitaire]

Par politique identitaire, on entend classiquement -

« La politique identitaire est un terme utilisé pour décrire une action politique qui se concentre sur les besoins d'un groupe spécifique de personnes. L'objectif est d'accroître la reconnaissance du groupe, d'améliorer sa position sociale et de renforcer son influence. Pour identifier les membres d'un tel groupe, on utilise des caractéristiques culturelles, ethniques, sociales ou sexuelles ».

(wikipedia)

La politique identitaire en tant que concept est apparue à l'origine au 18^e siècle comme un courant politique conservateur et réactionnaire. Il est lié au philosophe allemand Johann Gottlieb Herder et à d'autres penseurs qui prêchaient un repli sur le national et un rejet de l'universalisme des Lumières. Il s'agissait donc d'un courant réactionnaire et conservateur - et non pas, comme aujourd'hui, principalement lié aux idées de gauche. C'est peut-être dans la lignée de Herder que l'on peut lire la politique identitaire du Bloc identitaire.

Dans le contexte des bouleversements de 1968, on a assisté à une redécouverte du concept par des groupes marginalisés - par exemple par des minorités ethniques (par ex. les Afro-Américains) et sexuelles (par ex. les homosexuels), mais aussi par le féminisme traditionnel. La théorisation à ce sujet est attribuée au Combahee River Collective, un groupe de femmes afro-américaines lesbiennes. Parmi les représentantes importantes de ce concept de féminisme BPOC ou de politique identitaire basée sur le féminisme BPOC, on peut citer par exemple bell hooks ou Audre Lords. Leurs œuvres ne font toutefois pas explicitement référence à la démocratie.

En prenant conscience et en s'auto-constituant en tant que groupes, elles ont acquis un pouvoir dans le discours et sont devenues visibles. Cette formation est une condition préalable à l'adressage de ces individus appartenant à un groupe dans le cadre de concepts de démocratie participative qui reposent sur une plus grande implication des groupes marginalisés.

Entre-temps, les dérives de ce concept sont discutées, notamment à gauche. De manière générale, la politique identitaire est également associée de manière isolée à la tyrannie réelle ou supposée des minorités dans une société.

Dans le système universitaire allemand, une expression de la politique identitaire est flagrante dans le domaine de l'autogestion des étudiants. Il existe des refrats spécifiques (= représentations des intérêts des étudiants) pour :

- Femmes / lesbiennes - en partie dans des conseils séparés les uns des autres
- Étudiants gays / transsexuels / bisexuels / intersexuels
- Étudiants avec handicap
- étudiants étrangers
- il y avait aussi de temps en temps - sans blague ! - à l'université d'Ulm, un conseil de réflexion pour les étudiants sadomasochistes, et actuellement encore à l'université de Hambourg.

Une autre approche est celle de la féministe Anne Philipps (*The Politics of Presence*).

Phillips soutient qu'une démocratie représentative ne peut être juste que par la présence effective de groupes marginalisés, notamment des femmes et des minorités.

ad b) Démocratie radicale :

La théorie classique de la démocratie radicale d'Ernesto Laclau et de Chantal Mouffe peut également être considérée comme une théorie féministe en soi. Chantal Mouffe a par exemple montré dans « Démocratie paradoxale » des positions féministes sur la démocratie.

Dans une certaine mesure, Judith Butler peut être considérée comme faisant partie de cette tradition. Dans son ouvrage « Bodies that matter », elle se réfère entre autres à Ernesto Laclau et Chantal Mouffe et à leur théorie de la démocratie radicale. De plus, il y a eu des coopérations partielles entre Laclau et Butler. Les approches de Butler elles-mêmes ont également été reçues par les deux auteures.

De manière générale, on peut trouver chez Butler trois approches essentielles qui sont pertinentes pour la théorie de la démocratie :

- a) Elle souligne l'importance de la vulnérabilité fondamentale des êtres humains.
- b) Elle discute du pouvoir - suite à sa réception de Michel Foucault - comme quelque chose qui doit toujours être négocié dans le discours démocratique. Inversement, cela signifie que pour elle, la démocratie n'est pas un concept statique mais dynamique.
- c) Elle souligne l'importance du langage dans l'espace public et les conséquences qui en découlent.

En ce qui concerne le langage, sa réflexion sur la pornographie est très importante. Le discours féministe américain sur la pornographie, avec Catherine MacKinnon et Andrea Dworkin du côté du féminisme dit sex-négatif et Wendy MacElroy ou encore Pat Califa du côté du féminisme sex-positif, tourne implicitement autour des questions de démocratie ou de droits démocratiques de la liberté d'expression.

On peut citer quelques textes importants de cette dernière dans ce contexte :

- Precarious Life
- Gender Trouble
- Notes Toward a performative Theory of Assembly

peuvent être mentionnés. Il y aurait encore quelques autres....

[Conclusion]

Dans l'ensemble, il apparaît donc qu'il existe une multitude d'approches différentes de la démocratie dans une perspective féministe. L'aspect de l'inclusion et de la participation renforcée des groupes marginalisés est central.

Cela se reflète par exemple dans la proximité ou les recoupements avec les formes de démocratie participative et radiale ainsi que, historiquement, dans l'engagement en faveur du droit de vote des femmes.

Un autre aspect important pour la constitution de la théorie de la démocratie est que le point de vue féministe met en évidence les points aveugles de la théorie de la démocratie - comme par exemple

le gendergap en politique. Cela se traduit aussi en partie par une critique des hypothèses de base de la tradition démocratique libérale, ce qui s'exprime par exemple dans la critique de la pensée contractuelle.

Un courant explicitement distinct de la théorie démocratique féministe n'a pas encore vu le jour.

[Conclusion générale]

De manière générale, j'ai essayé de vous donner une première vue d'ensemble des aspects fondamentaux des théories de la démocratie, de leurs lignes de développement et de leurs manifestations historiques - et d'aiguiser votre regard critique sur ce domaine.

L'accent a également été mis sur l'étayage des bases théoriques par des développements historiques et politiques, afin de sortir ces points de la « théorie grise ».

J'ai été confronté à quelques défis majeurs -

- a) C'était mon premier cours magistral que j'ai donné.
- b) J'ai eu du mal à évaluer vos connaissances préalables.
- c) Des défis linguistiques.
- d) L'accès à la littérature pertinente.

Cela a été particulièrement difficile pour moi, car tant à Le Havre qu'à Rouen, le fonds de littérature fondamentale pour ce domaine spécifique est insuffisant.

Néanmoins, j'ai essayé, dans la mesure du possible, de m'éloigner du mainstream et d'inclure des contributions issues de groupes marginalisés dans les discours. Vu l'abondance des thèmes abordés, il s'agit évidemment d'une approche purement fragmentaire, en partie influencée par mes propres convictions et valeurs. Parmi les auteurs que j'aurais aimé traiter davantage après coup, on pourrait citer par exemple Max Weber ou d'autres comme Anthony Downs.

J'espère vous avoir donné quelques pistes pour approfondir certains aspects ou, à tout le moins, une base solide pour approuver ou critiquer de manière éclairée certaines positions.

Les théories de la démocratie, en tant que telles, seront sans doute abordées à plusieurs reprises au cours de vos études. Peut-être serez-vous amené(e) un jour, dans un contexte professionnel ou politique, à défendre les valeurs et les fondements de la démocratie. J'espère avoir pu, à cet égard, vous offrir quelques « munitions ».

J'espère également avoir élargi un peu votre horizon musical et que certains des impulsions musicales proposées continueront à résonner chez vous...

[Conclusion]

Étant donné qu'au prochain semestre je ne serai probablement pas en poste dans cette université, je tiens à vous proposer la chose suivante : si l'un ou l'une d'entre vous a besoin d'une lettre de recommandation pour une bourse ou un séjour à l'étranger, n'hésitez pas à me contacter à maurice.schuhmann@mailbox.org. De même, si vous avez des questions spécifiques concernant les thèmes abordés dans ce séminaire, je suis à votre disposition.

Sur ce, je vous souhaite :

Joyeux Noël !

Hanoukkah sameach !

Normalement, je vous proposerais que ceux qui souhaitent poursuivre la discussion m'accompagnent pour un café, comme c'était la tradition à l'université où j'ai étudié. Cependant, cela n'est malheureusement pas possible aujourd'hui pour des raisons d'emploi du temps, et je vous prie de m'en excuser.

...et pour conclure, un classique de Noël issu du Black Metal satanique :

King Diamond – No presents for christmas

<https://www.youtube.com/watch?v=TK9auBEWS1I>

Christmas time is here again
Santa needs a helping hand
We cannot find a single sheep
To draw his sleigh for the night
So all the waiting Christmas trees
Gonna hear their master sing
There's no presents, not this Christmas
There's no presents
Tom and Jerry, drinking Sherry
They don't give a damn

Christmas time is here again
Santa needs a helping hand
It's getting very, very late
St. Peter's crossed the Golden Gate
And Donald Duck is still in bed
I wonder who is gonna help

There's no presents, not this Christmas
There's no presents
Tom and Jerry, all that Sherry
They don't give a damn

There's no presents, not this Christmas
There's no presents
Tom and Jerry, still drinking Sherry
They don't give a damn

I'm dreaming of a white... Sabbath

... et sinon, je vous souhaite une bonne continuation pour vos études à Rouen et une réussite brillante pour votre diplôme. En France, vous avez un grand avantage par rapport à l'Allemagne – cette discipline est chez vous encore davantage valorisée qu'en Allemagne.

Merci pour votre attention – et peut-être à une prochaine fois !

Littérature :

Judith Butler : Bodies That Matter, Routledge London 2011.

Patricia Hill Collins : La pensée féministe noire, Payot Paris 2021.

Combahee River Collective : The Combahee River Collective Statement,
<http://circuitous.org/scraps/combahee.html>

Nancy Fraser / Axel Honneth : Redistribution or Recognition? A Philosophical Exchange, Verso London 2003.

bell hooks : Feminist Theory: From Margin to Center, Routledge London 2014.

Chantal Mouffe : Démocratie paradoxale, Evergreen Paris 2016.

Carole Pateman : Le contrat sexuel, La Découverte Poche Paris 2022.

Anne Phillips : The Politics of Presence, Clarendon London 1995.

Joan Tronto : Moral Boundaries : A Political Argument for an Ethic of Care, Routledge London 2015.

Iris Marion Young : Justice and the Politics of Difference, Princeton University Press Princeton 2011.

**

Avertissement concernant le copyright : ce manuscrit est réservé aux participants du Cours Magistral susmentionné. Toute diffusion à des tiers nécessite l'autorisation de l'auteur lui-même.

Contact pour les demandes de renseignements : maurice.schuhmann@mailbox.org.

**